

Banque Royale du Canada

Rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques 2020



Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons, verbalement ou par écrit, des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « règles d'exonération » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire de telles déclarations prospectives dans le présent Rapport GIFCC 2020, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (Securities and Exchange Commission), dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le Rapport GIFCC 2020 comprennent des déclarations concernant les causes et les répercussions des changements climatiques dans le monde, y compris dans les milieux économiques et les collectivités où RBC et ses clients sont établis ; et nos stratégies visant à atténuer les risques liés au climat, à nous y adapter et à exploiter les occasions qu'il présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document visent à aider nos parties prenantes à mieux comprendre les approches que nous prévoyons employer pour gérer les risques et occasions liés au climat. Cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques pouvant faire que les prédictions, prévisions, projections, attentes, conclusions et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas, que nos hypothèses soient erronées, et que nos stratégies d'atténuation et d'adaptation aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques n'atteignent pas leurs objectifs.

Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, puisque nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risques.

Ces facteurs – dont plusieurs échappent au contrôle de RBC et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir – comprennent : les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, opérationnels, de conformité à la réglementation (qui pourraient nous assujettir à diverses poursuites pour motifs légaux ou réglementaires pouvant déboucher sur des contraintes réglementaires, des pénalités et des amendes) ; les risques stratégiques, réputationnels, juridiques et réglementaires, concurrentiels et systémiques ; et d'autres risques analysés dans les sections portant sur les risques et la section « Faits nouveaux importants :

la COVID-19 » de notre Rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2020 (Rapport annuel 2020), et dans les sections « Gestion du risque » et « Incidence de la pandémie de COVID-19 » de notre Rapport trimestriel pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2021 (Rapport aux actionnaires, T1 2021), notamment : les conditions commerciales et économiques ; les risques liés aux technologies de l'information ; les cyberrisques ; le marché résidentiel canadien et l'endettement des ménages ; l'incertitude géopolitique ; les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties ; les changements apportés à la réglementation ; les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques) ; les perturbations et l'innovation numériques ; la culture et la déontologie ; la conjoncture commerciale et économique dans les régions où nous exerçons nos activités ; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres ; le risque fiscal et la transparence ; et l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crise de santé publique générales, comme des pandémies et des épidémies, y compris la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur l'économie mondiale, sur les marchés financiers, sur nos activités commerciales, et sur nos résultats, notre situation et nos objectifs financiers.

Nous tenons à préciser que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont présentées à la rubrique « Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives » et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques « Priorités stratégiques » et « Perspectives » de notre Rapport annuel 2020, telles que mises à jour dans les sections « Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives » et « Incidence de la pandémie de COVID-19 » de notre Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2021. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis dans les sections portant sur les risques et la section « Faits nouveaux importants : la COVID-19 » de notre Rapport annuel 2020), et dans les sections « Gestion du risque » et « Incidence de la pandémie de COVID-19 » de notre Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2021.

Introduction

La Banque Royale du Canada et ses filiales (RBC, nous, notre ou nos) appuient les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, et elles produisent annuellement de l'information conforme à ces recommandations. Cette production d'information a tout d'abord pris la forme du rapport [Déclaration de principe et divulgation sur les changements climatiques – Exercice 2017](#), notre toute première publication tenant compte des recommandations du GIFCC.

Le présent document est la quatrième publication annuelle conforme aux recommandations du GIFCC. Il complète l'information en lien avec le GIFCC que contient notre [Rapport annuel 2020](#) (voir la rubrique Informations à présenter selon le TCFD, à la p. 106 du rapport). Nous fournissons également des renseignements pertinents dans d'autres rapports publics, notamment dans notre [Rapport de performance ESG \(environnement, société et gouvernance\) 2020](#), dans notre [Stratégie climatique RBC](#), et dans nos réponses au [questionnaire 2020 du CDP](#). Tous les renseignements contenus dans le présent document étaient à jour au 31 octobre 2020 ; sauf indication contraire, tous les montants indiqués sont en dollars canadiens. L'information contenue dans les sites Web mentionnés ici ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport.

Nous appliquons graduellement les recommandations du GIFCC. Nos communications évolueront à mesure que nous progresserons dans la gestion des risques et des occasions liés au climat, que les données utiles seront plus accessibles et de meilleure qualité, que se normaliseront les méthodes de mesure des risques liés au climat, et que se développeront les marchés de la finance durable et de l'investissement responsable.



Kathleen Taylor
Présidente du Conseil,
Banque Royale
du Canada

Le changement climatique menace sérieusement l'environnement, l'économie et les collectivités. La pandémie de COVID-19 nous a rappelé à quel point les populations du monde sont étroitement liées. La collaboration à l'échelle planétaire est également nécessaire pour réduire nos émissions au plus tôt et de façon socialement responsable.

RBC est résolue à contribuer aux efforts du système financier pour soutenir plus activement la croissance économique propre et la transition vers une économie à zéro émission nette. Comme le changement climatique fait partie des risques dont doit tenir compte RBC, le Conseil d'administration examine soigneusement les plans de la direction pour s'assurer qu'ils équilibrent de façon appropriée la gestion des risques et les occasions stratégiques à saisir.



David McKay
Président et chef
de la direction,
Banque Royale
du Canada

Le changement climatique influe sur tous les aspects de notre vie. Étant l'une des plus grandes banques au monde, nous devons aider activement nos clients et les collectivités à opérer la transition vers une économie à zéro émission nette.

C'est pourquoi nous sommes déterminés à stimuler la croissance économique propre, un principe clé de la Stratégie climatique RBC.

À cette fin, nous nous sommes engagés à atteindre d'ici 2050 un bilan de zéro émission nette découlant de nos activités de prêt, ce qui cadre avec les objectifs mondiaux de l'Accord de Paris. À compter de 2022, nous mesurerons et divulguerons progressivement les émissions découlant de nos activités de financement. Nous avons également établi une cible de 500 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025 qui se démarque nettement de notre cible antérieure de 100 milliards de dollars, que nous avons atteinte l'an dernier bien avant l'échéance prévue.

De plus, notre soutien aux initiatives et aux partenariats internationaux – comme les recommandations du Conseil de stabilité financière visant une publication plus efficace de l'information liée au climat – aidera toutes nos parties prenantes à bien comprendre les occasions et les risques que présentent les changements climatiques pour RBC.

La vitesse et l'ampleur de notre réponse collective à la pandémie mondiale ont révélé la volonté des gouvernements, des entreprises et des collectivités de tout mettre en œuvre pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être financier de leurs clientèles. Nous devons adopter le même esprit de collaboration dans la lutte au changement climatique, lequel présente une menace beaucoup plus grande pour la société que la COVID-19.

Nous devons agir ensemble, et nous ne pouvons pas échouer.

Notre approche progressive

Déterminés à prôner un développement plus durable, nous reconnaissons que nous avons un rôle à jouer dans la croissance économique propre et que nous devons soutenir nos clients dans la transition vers une économie à zéro émission nette. Dans cette optique, nous cherchons à améliorer progressivement nos façons de faire. Le tableau ci-dessous décrit les mesures liées au climat que nous avons déjà prises, que nous mettons actuellement en place ou que nous comptons prendre.

	Situation antérieure	Situation actuelle	Situation future
Gouvernance			
Supervision par le Conseil d'administration des questions liées au climat	■	■	■
Supervision par la direction des questions liées au climat, et définition des responsabilités rattachées aux postes importants	■	■	■
À la grandeur de l'entreprise, coordination de notre stratégie climatique par un groupe de travail de la Haute direction	■	■	■
Formation sur le changement climatique pour l'ensemble des employés ; formation plus poussée pour les titulaires de postes clés			■
Stratégie			
Appui aux principes de l'Accord de Paris	■	■	■
Stratégie d'entreprise relative au changement climatique, afin de bien gérer les risques et les occasions liés au climat	■	■	■
Analyse de scénarios portant sur certains portefeuilles	■	■	■
Élaboration de programmes de simulation de crise climatique ; quantification des incidences potentielles ; et amélioration des réponses stratégiques			■
Gestion du risque			
Désignation du changement climatique comme risque émergent majeur ¹	■	■	■
Analyse de l'exposition et de la sensibilité aux risques liés au climat – portefeuilles et emprunteurs	■	■	■
Progrès de l'intégration des risques liés au climat dans nos politiques, nos procédures et nos énoncés sur l'appétit pour le risque		■	■
Occasions			
Détermination et évaluation des occasions liées au climat		■	■
Intégration des capacités de finance durable et d'investissement responsable dans les divisions opérationnelles		■	■
Définition d'objectifs de croissance – occasions et stratégies –, afin d'améliorer le rendement d'une année sur l'autre		■	■
Paramètres et objectifs			
Carboneutralité de nos activités (champs d'application 1, 2 et 3) ²	■	■	■
Cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) découlant de nos activités (champs d'application 1, 2 et 3) ²	■	■	■
Cible d'approvisionnement en électricité provenant de sources renouvelables et non émettrices de GES	■	■	■
Mesure et détermination d'une cible – finance durable	■	■	■
Mesure des actifs liés au carbone	■	■	■
Mesure et détermination d'une cible – émissions de GES découlant de nos activités de financement			■

Légende ■ Mesure déjà prise, en cours de mise en œuvre, ou prévue

A group of four business professionals in a modern office hallway. They are all wearing face masks. The man on the left is looking at his phone. The woman in the center is holding a tablet and a phone. The woman on the right is looking towards the camera. The background shows a glass-walled office space with a wooden floor and a bench on the right.

Notre cadre de gouvernance

Supervision du Conseil

Le Conseil d'administration (le Conseil) de la Banque Royale du Canada (la Banque) reconnaît que le changement climatique est l'un des enjeux les plus pressants de notre époque. Les risques liés au changement climatique sont critiques pour la société et pour l'économie mondiale. Alors que s'intensifient les efforts mondiaux pour passer à une économie à zéro émission nette, le système financier joue un rôle essentiel dans l'affectation du capital servant à soutenir la croissance économique propre.

La réussite de notre entreprise est déterminée par le bien-être à long terme des personnes que nous servons, des collectivités où nous exerçons nos activités, et de la planète que nous laisserons à nos petits-enfants. Conformément à notre conviction que les facteurs ESG doivent faire partie intégrante de nos activités, nous appliquons une approche décentralisée pour gérer notre stratégie, nos programmes et nos résultats en matière de citoyenneté d'entreprise. Pour appuyer au mieux RBC dans la concrétisation de sa raison d'être, contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités, tous les membres du Conseil doivent posséder une certaine expérience en lien avec les facteurs ESG. De plus, chacun d'eux adhère aux valeurs de RBC : intégrité, le client avant tout, diversité et inclusion, responsabilisation et collaboration.

Le Conseil et ses comités encadrent les membres de la Haute direction, responsables de la gestion des risques et des occasions de nature environnementale et sociale, qui comprennent les changements climatiques. Le Conseil d'administration surveille notre approche stratégique à l'égard des changements climatiques et des risques environnementaux et sociaux, y compris notre gestion des occasions et des risques liés au climat. En 2020, le Comité de gestion du risque a recommandé, avec l'approbation du Conseil, un changement à notre Cadre d'appétit pour le risque afin qu'il stipule l'exigence de considérer les risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés au climat, lorsqu'on prend des décisions.

Voici les comités du Conseil qui supervisent les risques, les occasions et les communications liés au climat, chacun dans son champ de responsabilité :

- **Comité de gestion du risque** – Supervise la détermination et la gestion des risques connus et des risques émergents auxquels la Banque s'expose, dont les risques environnementaux et sociaux, qui comprennent le changement climatique, comme nous le mentionnons dans notre Rapport annuel 2020 (voir Risques connus et risques émergents, p. 60). Dans son rapport trimestriel « Information sur les risques généraux », le chef de la gestion du risque renseigne le Comité de gestion du risque sur les risques auxquels s'expose RBC, dont les risques liés au changement climatique. En 2020, le Comité de gestion du risque a reçu de nos services Gestion des risques du Groupe (GRG) et Citoyenneté d'entreprise une présentation détaillée à propos des risques liés au climat et des mesures que prend RBC pour gérer ces risques, dont des projets en collaboration avec des pairs canadiens et étrangers.
- **Comité de la gouvernance** – Supervise la stratégie de citoyenneté d'entreprise de la Banque, qui s'inscrit dans notre approche globale à l'égard des changements climatiques, et examine chaque année notre Rapport de performance ESG ainsi que le Rapport TCFD (GIFCC), qui traite des risques et des occasions liés au climat. En 2020, le Comité de la gouvernance a également reçu une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport aux engagements de la Stratégie climatique RBC.
- **Comité d'audit** – Supervise nos procédures et mesures de contrôle en matière de divulgation d'information, et a recommandé au Conseil d'approuver notre Rapport annuel 2020, où se trouvent des renseignements liés au climat qui tiennent compte des recommandations du GIFCC.
- **Comité des ressources humaines** – Supervise nos principes, nos politiques, nos programmes et nos décisions en matière de rémunération, ainsi que notre gestion du talent et de la relève. Le Comité des ressources humaines soumet au Conseil ses recommandations quant à la rémunération du chef de la direction et des hauts dirigeants, qui sont évalués non seulement d'après le rendement financier de la Banque, mais aussi en fonction d'objectifs non financiers définis dans leur programme d'encouragement à court terme, dont des objectifs liés aux facteurs ESG, qui comprennent le changement climatique.

Des présentations ont été faites en 2020 aux comités de gestion du risque des conseils d'administration des principales filiales de la Banque au Royaume-Uni (RBC Europe Limited) et aux États-Unis (RBC US Group Holdings LLC). Ces présentations ont compris des discussions sur le resserrement des exigences réglementaires, de même que sur la stratégie, les risques, les occasions, les paramètres et les cibles liés au climat. Consultez l'Annexe de la page 30 pour en savoir plus sur RBC Europe Limited.

Supervision de la direction

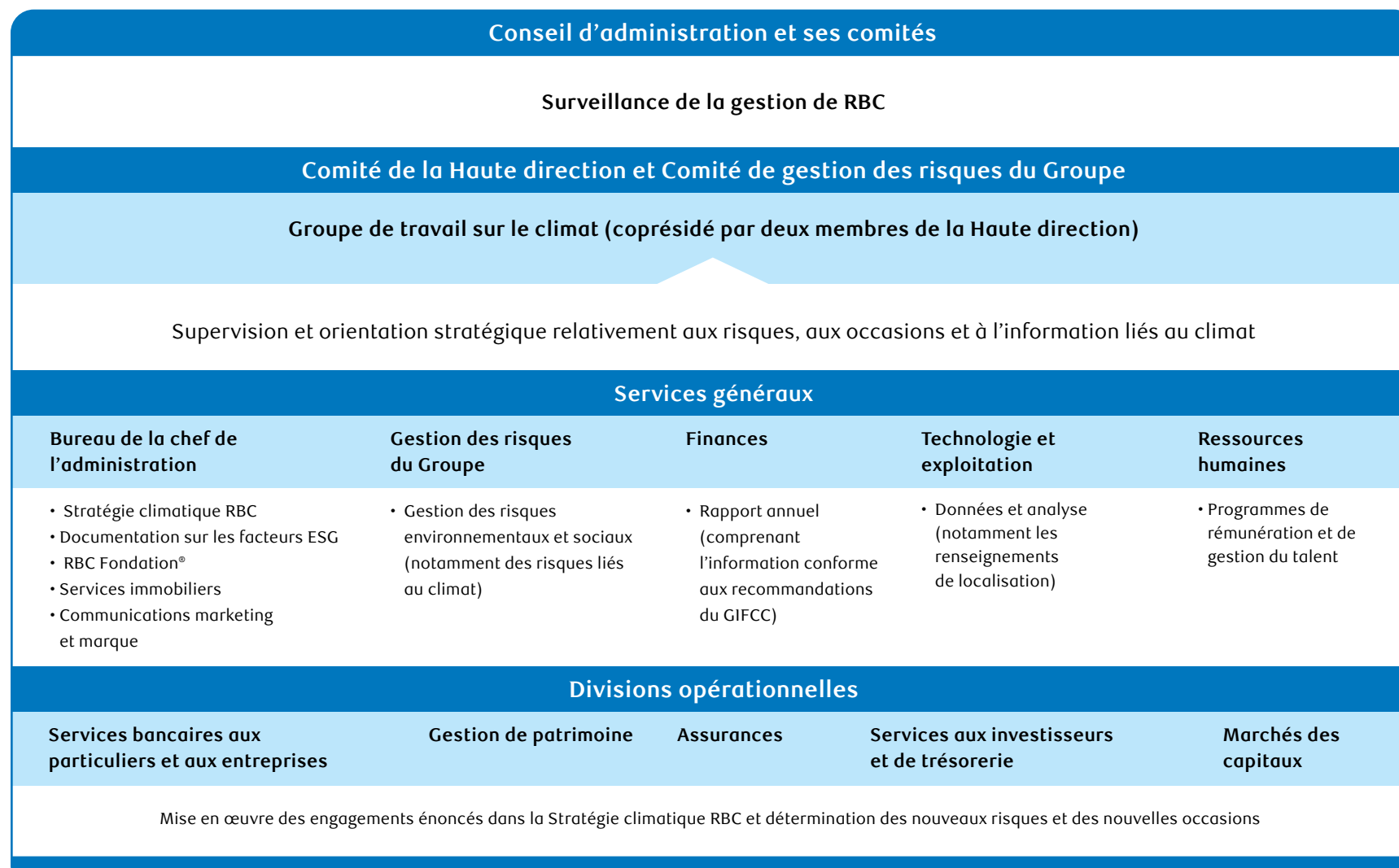
Le chef de la gestion du risque est responsable de la détermination et de la gestion des risques liés au changement climatique. La chef de l'administration est responsable de la citoyenneté d'entreprise et des stratégies liées aux facteurs ESG. Le chef des finances est responsable de la publication, dans notre Rapport annuel, de l'information financière liée au changement climatique. Les groupes suivants ont aussi des responsabilités particulières liées aux enjeux climatiques :

- **Gestion des risques du Groupe (GRG)** – Supervise la gestion des risques environnementaux et sociaux, comme les risques liés au changement climatique, et comprend une équipe spécialisée qui a la responsabilité de déceler, d'évaluer, de gérer et, dans la mesure du possible, de réduire les risques auxquels RBC s'expose.
- **Citoyenneté d'entreprise** – Responsable des stratégies ESG de RBC, dont la stratégie relative au changement climatique, qui est décrite dans la Stratégie climatique RBC. Coordonne l'approche générale de RBC en matière d'information sur les critères ESG et les enjeux environnementaux et sociaux importants, que ce soit dans notre Rapport de performance ESG, dans notre Rapport TCFD (GIFCC) ou dans nos communications relatives aux facteurs ESG.
- **Groupe Finance durable de RBC Marchés des Capitaux®** – Responsable de l'intégration des facteurs ESG dans notre plateforme principale de Marchés des capitaux. L'équipe s'emploie à fournir des conseils et des solutions à nos clients afin de les aider à élaborer leurs propres stratégies d'accès au marché de la finance durable.
- **Équipe Gouvernance et investissement responsable de RBC Gestion mondiale d'actifs³ (RBC GMA)** – Responsable de la mise en œuvre de nos activités et de nos priorités stratégiques en matière d'investissement responsable. Toutes les équipes de placement et l'équipe Gouvernance et investissement responsable relèvent directement du chef des placements de RBC GMA. Le chef des placements a la responsabilité de superviser et de gérer toutes les activités de placement. Il est en définitive le responsable des risques de placement liés au changement climatique.
- **Services immobiliers** – Responsable de la gestion rentable de notre portefeuille immobilier mondial, ce qui implique de réduire notre consommation d'énergie et notre impact environnemental associés aux bâtiments qu'occupent nos succursales, nos bureaux et nos centres informatiques, en collaboration avec nos partenaires immobiliers.
- **Équipe Données et analyse de Technologie et exploitation** – Responsable de l'analytique du climat et des renseignements de localisation ; diffuse nos données climatiques à la grandeur de l'entreprise, et facilite l'évaluation de nos risques physiques et de transition.

Groupe de travail sur le climat RBC

Nous avons créé en 2019 la Table ronde sur les changements climatiques, un groupe chargé de superviser la coordination de la stratégie de RBC à l'égard de cet enjeu. En 2020, cette table ronde est devenue le Groupe de travail sur le climat, formé de dirigeants de toutes les divisions opérationnelles des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, du service Gestion de patrimoine, des Services aux investisseurs et de trésorerie, du service Assurances, et du service Marchés des capitaux. Le Groupe de travail sur le climat est responsable de la vision d'ensemble et de la supervision stratégique des objectifs définis dans la Stratégie climatique RBC. Soucieux d'avancer rapidement dans la lutte au changement climatique, le Groupe de travail sur le climat fait appel à des experts en la matière pour résoudre les problèmes les plus pressants ; s'efforce d'éliminer les obstacles ; finance des projets ; et coordonne les activités qui impliquent l'ensemble de l'entreprise. Même si notre approche du changement climatique s'applique à l'ensemble de l'entreprise, de nombreux services généraux et divisions opérationnelles ont défini leur propre stratégie, leurs propres objectifs et leurs propres responsabilités en cette matière. Le Groupe de travail sur le climat se réunit au moins une fois par trimestre pour faire le point sur les progrès réalisés, pour discuter des occasions émergentes et pour coordonner les initiatives climatiques globales de RBC.

Figure 1 – Aperçu de la structure organisationnelle de gouvernance des risques et des occasions liés au climat



An aerial photograph of a long, multi-level wooden trestle bridge spanning a deep, forested valley. The bridge is constructed from numerous vertical wooden posts and horizontal beams, creating a complex, repetitive pattern. The surrounding forest is dense and lush green, with some rocky outcrops visible in the center of the valley. The lighting is bright, highlighting the textures of the wood and the vibrant colors of the trees.

Notre approche stratégique

Notre approche stratégique

RBC, la plus importante banque au Canada et l'une des plus grandes banques du monde pour la capitalisation boursière, reconnaît avoir un rôle à jouer dans la croissance économique propre. Elle a la responsabilité de contribuer à la prospérité de ses clients et des collectivités dans le cadre d'une transition socialement inclusive vers une économie à zéro émission nette. Dans notre planification à court, moyen et long termes, nous avons défini des approches d'intégration des risques et des occasions liés au climat.



À court terme

Stratégie d'entreprise et revue annuelle des secteurs d'activité

Évaluation annuelle de la santé financière de nos secteurs d'activité et description de notre stratégie d'avenir (objectifs, risques, occasions, priorités et initiatives stratégiques). Les occasions et les risques liés au climat font partie de ce processus de planification stratégique.



À moyen terme

Stratégie climatique RBC⁴

Décrit notre stratégie à moyen terme en vue d'accélérer la croissance économique propre et de soutenir nos clients dans la transition vers une économie à zéro émission nette. RBC Marchés des Capitaux et RBC GMA ont également intégré les enjeux climatiques dans des stratégies sectorielles de finance durable et d'investissement responsable qui soutiennent la mise en œuvre de la Stratégie climatique RBC.



À long terme

Déclaration de principe sur les changements climatiques et engagement de crédit à zéro émission nette⁵

Position de RBC sur les changements climatiques et affirmation de notre rôle à l'égard des occasions et des risques liés au climat dans le contexte d'une transition vers une économie à zéro émission nette.

En 2017, RBC s'est engagée, aux côtés de gouvernements et de chefs de file du secteur privé, à adopter une stratégie climatique respectant les principes de l'Accord de Paris. Notre Déclaration de principe et divulgation sur les changements climatiques de 2017 affirme notre appui aux principes de l'Accord de Paris et notre adhésion à la volonté internationale de maintenir le réchauffement planétaire sous les 2 °C.

La Stratégie climatique RBC vise à accélérer la croissance économique propre et à assurer à nos clients une transition harmonieuse et socialement inclusive vers une économie à zéro émission nette. Notre stratégie est conçue pour nous positionner comme partenaire auprès de nos clients et de nos collectivités qui cherchent à investir dans des activités en vue de la transition vers une économie à zéro émission nette. Il s'agit donc d'approfondir la relation clientèle et de développer de nouveaux marchés renforçant la résilience et accélérant la croissance économique propre.





Afin de respecter les objectifs mondiaux de l'Accord de Paris, RBC s'est engagée à atteindre d'ici 2050 un bilan de zéro émission nette dans le cadre de ses activités de prêt. Nous croyons qu'il sera essentiel d'établir des objectifs intermédiaires afin d'être en mesure d'atteindre notre objectif à long terme. Une première étape consistera à mesurer et à déclarer, à compter du Rapport GIFCC 2022, les émissions découlant de nos activités de financement dans les secteurs clés, ce qui nécessitera des investissements en matière de personnel, d'outils, de données et d'analyses. Ces éléments fondamentaux nous aideront à établir un appétit pour le risque en matière de climat, à fixer des objectifs intermédiaires de réduction des émissions, et à élaborer des programmes de simulation de crise liés au climat.

Afin que notre intervention soit significative, nous avons haussé de 100 milliards de dollars à 500 milliards de dollars notre objectif de financement durable d'ici 2025, ce qui nous permettra de soutenir des entreprises et des projets contribuant à un avenir plus durable.

Cet engagement visant à harmoniser notre financement avec les objectifs mondiaux énoncés dans l'Accord de Paris s'ajoute à notre engagement à atteindre d'ici 2025 un bilan carbone nul dans le cadre de nos activités mondiales annuelles, ce que nous comptons faire en réduisant nos émissions de GES de 70 % sur le plan opérationnel, et en acquérant 100 % de notre électricité auprès de sources renouvelables et non émettrices de GES⁶.

La Stratégie climatique RBC

Notre stratégie, qui comprend de nombreux engagements, définit cinq priorités reposant sur nos forces dans les domaines de la finance, des placements, de la gestion des risques, de l'innovation, de la recherche économique et politique, et des investissements dans la collectivité.

Piliers	Engagements		
<p>1  Soutenir nos clients au fil de la transition vers une économie à zéro émission nette au moyen de nos produits, de nos services et de nos conseils</p>	<p>500 milliards de dollars de financement durable d'ici 2025⁷</p>	<p>Améliorer notre expertise sectorielle et nos solutions clientèle afin de soutenir les innovations propres et la résilience climatique</p>	<p>Offrir plus d'options de placement à nos clients qui ont des objectifs liés au climat, et plus d'outils à nos équipes de placement afin qu'elles comprennent mieux les risques et les occasions liés au climat</p>
<p>2  Perfectionner nos capacités de gestion des risques liés au climat et publier chaque année de l'information conforme aux recommandations du GIFCC</p>	<p>Zéro émission nette dans le cadre de nos activités de financement d'ici 2050, en commençant par la mesure des émissions découlant de nos activités de financement dans les secteurs clés et leur déclaration dans notre Rapport GIFCC 2022</p>	<p>Revoir notre appétit pour le risque lié au climat, fixer des objectifs de réduction des émissions intermédiaires, et élaborer des analyses de scénarios et des simulations de crise relatifs au climat</p>	<p>Collaborer avec nos pairs, avec la communauté scientifique, avec le gouvernement et avec d'autres joueurs pour faire progresser les méthodologies, les cadres comptables et les meilleures pratiques de divulgation communs aux établissements financiers</p>
<p>3  Réduire les émissions liées à nos propres activités</p>	<p>Chaque année, bilan de zéro émission nette dans le cadre de nos activités mondiales</p>	<p>Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici 2025⁶</p>	<p>Faire en sorte que, d'ici 2025, 100 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES</p>
<p>4  Appuyer ouvertement les solutions climatiques intelligentes</p>	<p>Contribuer aux politiques publiques qui visent à lutter contre les changements climatiques et à renforcer notre résilience, tout en améliorant notre compétitivité économique</p>	<p>Inviter les parties prenantes à faire progresser les débats en proposant des pistes de transition socialement inclusives pour le Canada</p>	<p>Mener des recherches et fournir un leadership avisé sur les innovations propres, sur les risques et les occasions liés au climat, et sur les conséquences des politiques climatiques</p>
<p>5  Investir dans la technologie pour relever des défis environnementaux complexes</p>	<p>Par la stratégie Techno nature RBC^{MC}, fournir du financement pouvant atteindre 10 millions de dollars par année aux universités et aux organismes de bienfaisance qui mettent au point des solutions technologiques aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux qui en découlent⁸</p>	<p>Exploiter l'analyse géospatiale pour améliorer notre capacité à déterminer et à évaluer les répercussions des changements climatiques</p>	<p>Créer une plateforme centrale d'analyse des données sur le climat afin de mieux comprendre les risques et les occasions liés au climat</p>

Collaboration

RBC collabore avec des organisations de premier plan, avec ses pairs, avec les divers secteurs de l'économie, avec les organismes de réglementation, avec les gouvernements et avec la société civile afin d'accélérer la croissance économique propre et d'améliorer sa compréhension des occasions et des risques liés au climat.

Contribution à la finance durable, aux pistes de transition et à l'innovation propre



Association canadienne de normalisation (CSA) – Aux côtés des banques, des caisses de retraite et des compagnies d'assurances les plus importantes du Canada, RBC collabore avec la CSA en vue de définir les principes et les activités du financement transitoire, afin de soutenir le développement de ce marché au Canada.



Global Financial Markets Association (GFMA) – RBC Marchés des Capitaux a contribué à la rédaction du rapport « Climate Finance Markets and the Real Economy » de la GFMA, publié le 3 décembre 2020.



Institute for Sustainable Finance – En 2020, RBC est devenue commanditaire-fondateur de cet organisme, le tout premier pôle de collaboration à réunir le milieu universitaire, le gouvernement et le secteur privé en vue de développer la capacité de finance durable du Canada par l'éducation, la formation professionnelle et la recherche.



International Capital Market Association (ICMA) – RBC Marchés des Capitaux est membre du Climate Transition Finance Working Group (groupe de travail sur le financement de la transition climatique) de l'ICMA, formé pour étudier le concept de financement transitoire dans le contexte du marché des obligations vertes.



Center for Climate Aligned Finance du RMI – RBC est devenue partenaire stratégique du RMI en 2021, reconnaissant la nécessité de travailler collectivement à l'élaboration de solutions sectorielles, avec nos clients et avec d'autres institutions financières, afin de favoriser la transition vers une économie à zéro émission nette.



Intelli Prospérité – IntelliProspérité est une initiative intersectorielle qui vise à accélérer le passage du Canada vers une économie plus forte et plus propre. RBC soutient cette initiative, qui réclame de meilleures politiques.

Gestion du risque, analyse de scénarios et information liées au climat



Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) – RBC participe à un projet pilote où on utilise l'analyse de scénarios et la simulation de crise pour mieux comprendre les risques auxquels s'expose le système financier dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.



Association des banquiers canadiens (ABC) – RBC collabore avec l'ABC en vue de définir des approches cohérentes et comparables, parmi nos pairs canadiens, pour l'évaluation et la divulgation des risques liés au climat.



Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) – Membre du PCAF depuis 2021, RBC compte utiliser la méthodologie du groupe pour mieux mesurer ses émissions indirectes, et aligner sa méthodologie sur une norme mondiale afin de mesurer et de divulguer les émissions découlant des activités de prêt.



Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) – RBC a participé aux projets pilotes du GIFCC (phases I et III) afin d'améliorer l'analyse de scénarios portant sur les risques physiques et de transition liés au climat et de favoriser la définition d'approches cohérentes et comparables parmi nos pairs d'ailleurs dans le monde.

Exploitation durable

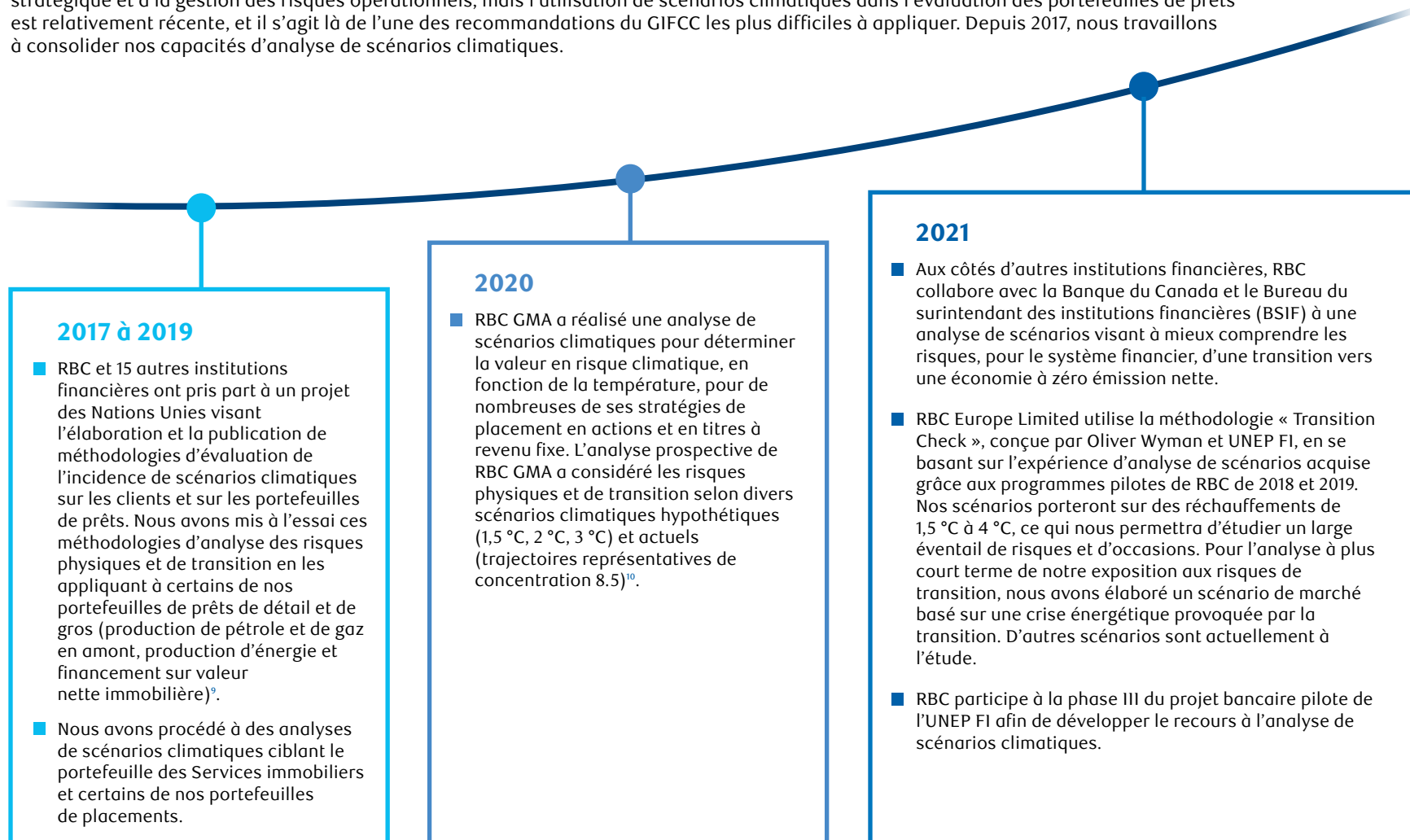


Business Renewables Centre Canada (BRC) – Le BRC est un groupe communautaire au sein duquel les acheteurs peuvent apprendre comment s'approvisionner en énergie renouvelable directement des fournisseurs. Le Centre a pour objectif de favoriser le développement de l'énergie renouvelable au pays. RBC est membre fondateur de l'organisme.

Analyse de scénarios climatiques

Les changements climatiques complexifient la situation pour les institutions financières, puisque leurs conséquences se concrétisent souvent au-delà des horizons habituels de planification financière et d'entreprise et se font sentir dans de multiples secteurs géographiques et économiques. On comprend généralement bien les facteurs qui ont augmenté la fréquence et l'intensité des événements climatiques, qui ont modifié les régimes climatiques, et qui ont conséquemment suscité la transition vers une économie à zéro émission nette. Il y a par contre peu de certitudes quant à l'ampleur et à la vitesse de leur manifestation au fil du temps, et à la façon dont la société y réagira et s'y adaptera.

Partout à RBC, des simulations de crise et des analyses de scénarios climatiques sont appliquées à la gestion des capitaux, à la planification stratégique et à la gestion des risques opérationnels, mais l'utilisation de scénarios climatiques dans l'évaluation des portefeuilles de prêts est relativement récente, et il s'agit là de l'une des recommandations du GIFCC les plus difficiles à appliquer. Depuis 2017, nous travaillons à consolider nos capacités d'analyse de scénarios climatiques.



2017 à 2019

- RBC et 15 autres institutions financières ont pris part à un projet des Nations Unies visant l'élaboration et la publication de méthodologies d'évaluation de l'incidence de scénarios climatiques sur les clients et sur les portefeuilles de prêts. Nous avons mis à l'essai ces méthodologies d'analyse des risques physiques et de transition en les appliquant à certains de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros (production de pétrole et de gaz en amont, production d'énergie et financement sur valeur nette immobilière)⁹.
- Nous avons procédé à des analyses de scénarios climatiques ciblant le portefeuille des Services immobiliers et certains de nos portefeuilles de placements.

2020

- RBC GMA a réalisé une analyse de scénarios climatiques pour déterminer la valeur en risque climatique, en fonction de la température, pour de nombreuses de ses stratégies de placement en actions et en titres à revenu fixe. L'analyse prospective de RBC GMA a considéré les risques physiques et de transition selon divers scénarios climatiques hypothétiques (1,5 °C, 2 °C, 3 °C) et actuels (trajectoires représentatives de concentration 8.5)¹⁰.

2021

- Aux côtés d'autres institutions financières, RBC collabore avec la Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) à une analyse de scénarios visant à mieux comprendre les risques, pour le système financier, d'une transition vers une économie à zéro émission nette.
- RBC Europe Limited utilise la méthodologie « Transition Check », conçue par Oliver Wyman et UNEP FI, en se basant sur l'expérience d'analyse de scénarios acquise grâce aux programmes pilotes de RBC de 2018 et 2019. Nos scénarios porteront sur des réchauffements de 1,5 °C à 4 °C, ce qui nous permettra d'étudier un large éventail de risques et d'occasions. Pour l'analyse à plus court terme de notre exposition aux risques de transition, nous avons élaboré un scénario de marché basé sur une crise énergétique provoquée par la transition. D'autres scénarios sont actuellement à l'étude.
- RBC participe à la phase III du projet bancaire pilote de l'UNEP FI afin de développer le recours à l'analyse de scénarios climatiques.

An aerial photograph showing a curved asphalt road along a coastline. The road is bordered by a concrete curb on the ocean side and a dense forest of green trees on the land side. The water is a deep blue color. The text "Notre approche des risques liés au climat" is overlaid in white on the left side of the image.

Notre approche des risques liés au climat

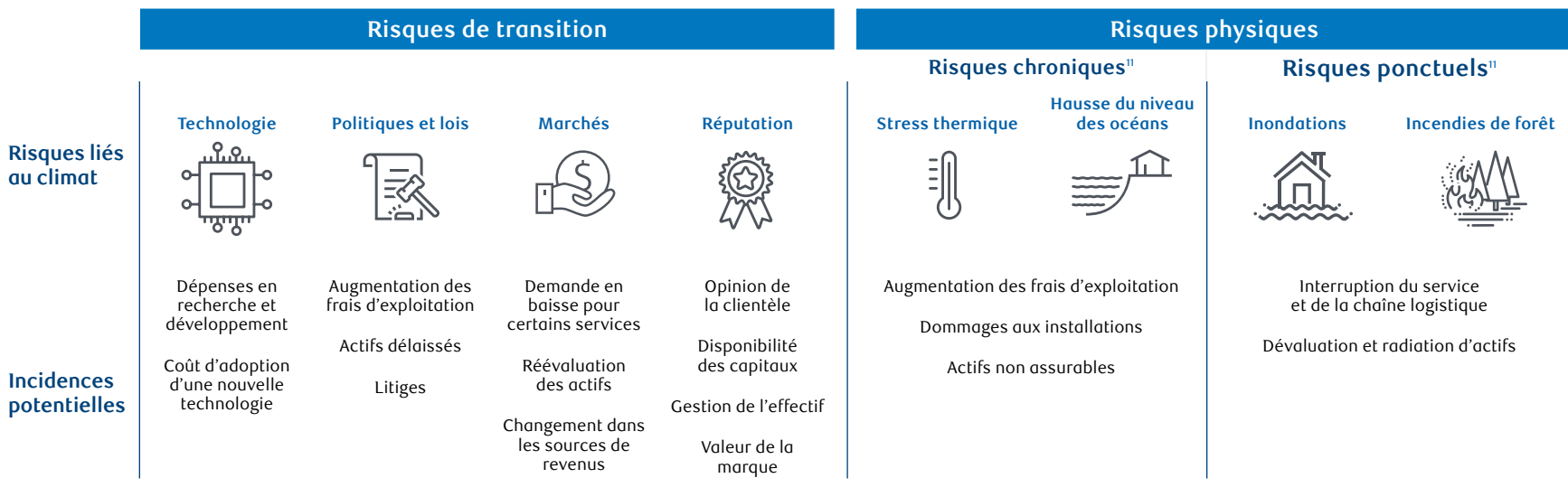
Notre approche des risques liés au climat

Nous continuons d'intégrer les risques liés au changement climatique à notre approche de la gestion des risques environnementaux et sociaux, qui est énoncée dans nos politiques de gestion des risques sociaux et environnementaux (générales et propres aux divisions opérationnelles). Gestion des risques du Groupe compte une équipe qui se consacre exclusivement à la gestion des risques environnementaux et sociaux. Cette équipe établit des méthodes visant à cerner, à évaluer et à surveiller les risques liés au climat, et à divulguer de l'information à ce sujet, selon le cas. Les divisions opérationnelles et Services généraux sont tenus de respecter les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux dans le cadre de leurs activités.

Détermination et évaluation des risques liés au climat

Conformément aux recommandations du GIFCC, RBC définit les risques liés au climat comme la combinaison du risque lié à la transition vers une économie à zéro émission nette (risque de transition) et des impacts physiques du changement climatique (risque physique). La figure 2 ci-dessous donne un aperçu des risques liés au climat, ainsi que des exemples d'incidences potentielles pour RBC et pour d'autres entreprises. Ces prévisions sont basées sur les catégories de risques définies dans les recommandations du GIFCC.

Figure 2 – Aperçu des risques liés au climat, et incidences potentielles



Les risques liés au climat touchent l'ensemble de RBC puisque les risques de transition et les risques physiques pourraient avoir une incidence sur d'autres types de risques s'ils ne sont pas gérés de façon appropriée. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des risques liés au climat auxquels notre entreprise s'expose.

Type de risque	Lien avec les risques liés au climat
Risque macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> Des erreurs sur le prix de certains actifs et des erreurs d'attribution de capital pourraient entraîner de fortes corrections sources de risques systémiques. L'intensification des effets physiques des changements climatiques pourrait influencer sur les conditions macroéconomiques. Les différences entre les politiques climatiques des divers pays pourraient entraîner des tensions commerciales.
Risque stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas relever certains changements dans des secteurs ou régions clés, afin de pouvoir s'y adapter, peut entraîner des risques stratégiques. Certaines personnes trouveront que nous intervenons trop rapidement face aux changements climatiques, et d'autres, trop lentement, ce qui entraîne un risque réputationnel.
Risque opérationnel ou en matière de conformité à la réglementation	<ul style="list-style-type: none"> Des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et intenses pourraient se répercuter sur notre résilience opérationnelle (maintien des opérations et coût des intrants comme l'énergie, l'eau et les services d'assurances), ce qui pourrait entraîner des risques opérationnels. Notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste, surtout chez la génération Y, pourrait en être affectée. Des risques liés à la conformité à la réglementation pourraient survenir selon notre capacité à nous adapter et à nous conformer à de nouvelles règles en lien avec le climat visant les banques, les assureurs et les gestionnaires d'actifs.
Risque de transaction et de position	<ul style="list-style-type: none"> Des risques de crédit pourraient découler de changements dans l'évaluation d'actifs ou d'entreprises, de dommages non assurés ou non assurables, de conséquences sur les coûts et les revenus, ou du fait que le modèle d'affaires et les stratégies de certains clients puissent être incompatibles (ou être perçus comme tels) avec le passage à une économie à zéro émission nette. Des risques de marché et de liquidité pourraient résulter des coûts de l'énergie et des produits de base, ou encore de l'effet des prix des obligations de sociétés, des actions ou de certains produits dérivés dans les secteurs à forte intensité carbonique. Si les mesures que nous prenons à l'égard des changements climatiques sont perçues comme inadéquates ou trop lentes, nos liquidités pourraient être touchées. Des risques d'assurance pourraient découler d'une mauvaise évaluation des effets des changements climatiques sur la santé (primes et responsabilité en matière de mortalité ou d'invalidité).

En matière de gestion des risques, nous adoptons une approche descendante : nous déterminons et mesurons la sensibilité relative des divers secteurs aux risques liés au climat. Cette analyse nous permet de mieux comprendre de quelle façon les risques liés au climat peuvent toucher nos clients et de déterminer les mesures appropriées pour gérer efficacement les risques stratégiques et de placement pour RBC. Le fait qu'un secteur donné soit sensible à des risques liés au climat n'indique pas que ces risques se concrétiseront pour tous les clients exerçant des activités dans le secteur en question. Nous tentons de combiner notre analyse sectorielle avec une approche ascendante afin de pouvoir déterminer l'impact des risques liés au climat sur nos clients en tenant compte de facteurs tels que la région où l'entreprise est installée, l'endroit où les actifs se trouvent et les stratégies d'atténuation mises en place.

Les secteurs les plus touchés par les risques de transition et les risques physiques liés au changement climatique sont ceux qui sont sensibles au climat. Les facteurs qui déterminent les risques physiques et de transition sont définis dans les recommandations du GIFCC. Les tableaux 1 et 2 ci-dessous donnent un aperçu des secteurs les plus sensibles aux risques physiques et de transition, de notre exposition totale au risque de crédit dans ces secteurs et de la sensibilité relative aux différents risques liés au climat en 2020. Le fait qu'un secteur donné soit sensible à des risques liés au climat n'indique pas que ces risques se concrétiseront pour tous les clients exerçant des activités dans le secteur en question. Les contrecoups pour les clients sont déterminés par plusieurs facteurs, notamment la région où l'entreprise est installée, l'endroit où les actifs se trouvent, et les stratégies d'atténuation mises en place.

Tableau 1 : Segments de clientèle les plus sensibles aux risques de transition

Secteurs	Risque de crédit ¹²		Facteurs de risque liés au climat ¹³					Incidences potentielles pour les clients de ces secteurs
	G\$ CA	Exposition totale (%)	Technologie	Politiques	Marchés	Obligations légales	Réputation	
Commerce de gros								<ul style="list-style-type: none"> Évolution de la demande pour certains biens et services Diminution des revenus Augmentation des coûts d'exploitation et de production Diminution de la valeur de certains actifs Difficultés d'accès au financement Augmentation des dépenses d'investissement Modèles d'affaires menant à l'échec Dommages pour la réputation Amendes et jugements défavorables de tribunaux
Industrie automobile	16,3 \$	1,3 %						
Pétrole et gaz	20,2 \$	1,6 %						
Produits industriels	17,1 \$	1,3 %						
Mines et métaux	6,6 \$	0,5 %						
Transports	14,6 \$	1,1 %						
Services publics	31,3 \$	2,4 %						
Sous-total	106,1 \$	8,2 %						

Tableau 2 : Segments de clientèle les plus sensibles aux risques physiques

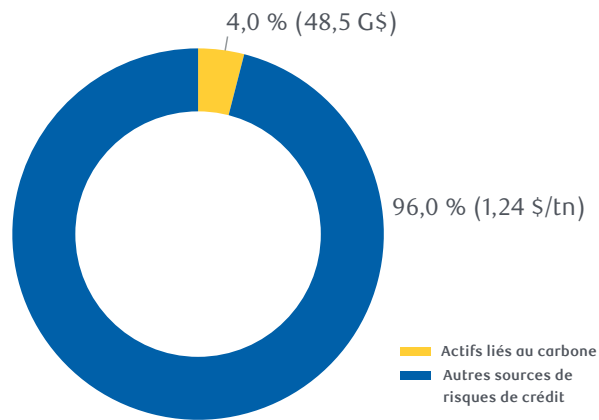
Secteurs	Risque de crédit ¹²		Facteurs de risque liés au climat ¹³		Incidences potentielles pour les clients de ces secteurs
	G\$ CA	Exposition totale (%)	Risques chroniques ¹¹	Risques ponctuels ¹¹	
Commerce de gros					
Exploitations agricoles	11,5 \$	0,9 %			<ul style="list-style-type: none"> Changement de la valeur de certains actifs Dépréciation, radiation ou mise hors service précoce d'actifs Baisse de valeur de propriétés Augmentation des dépenses d'investissement et des coûts d'exploitation Réduction ou perturbation de la capacité de production Réduction des ventes ou de la production entraînant une baisse de revenus Augmentation des primes d'assurance ou incapacité d'obtenir une couverture d'assurance
Produits forestiers	2,1 \$	0,2 %			
Produits industriels	17,1 \$	1,3 %			
Mines et métaux	6,6 \$	0,5 %			
Immobilier et autres	87,3 \$	6,8 %			
Détail					
Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette	427,4 \$	33,1 %			
Sous-total	552,0 \$	42,7 %			

Légende

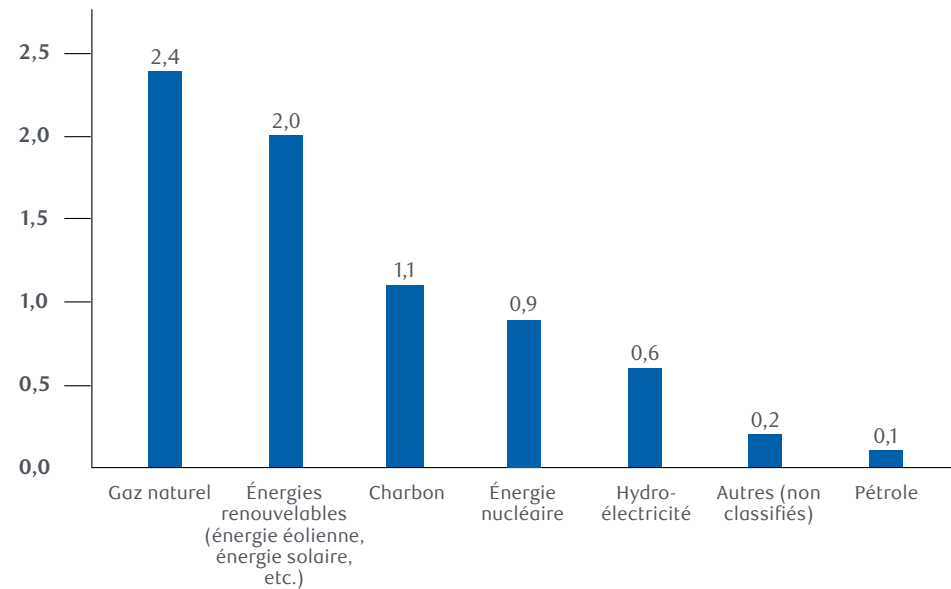


Nous continuons à mesurer et à déclarer la valeur de nos actifs liés au carbone, ainsi que leur proportion dans l'ensemble de nos actifs, comme le recommande le GIFCC, de même que nos prêts à des clients producteurs d'énergie, par source d'énergie.

Part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit¹⁴



Prêts à des clients producteurs d'énergie, par source d'énergie (G\$)¹⁵



Nous considérons ces mesures comme un point de départ. En 2020, nous avons cherché à approfondir notre compréhension des méthodes de mesure des risques liés au climat (émissions découlant de nos activités de financement, scénarios climatiques) et à déterminer de quelle façon elles peuvent guider notre approche générale de gestion des risques. Nous continuerons à développer nos capacités de mesure des risques liés au climat à mesure qu'évolueront nos connaissances et les pratiques de notre secteur.

Gestion des risques liés au climat




La capacité de gestion des risques est une compétence fondamentale de RBC. Elle repose sur notre ligne de conduite sur le risque, sur notre culture de risque et sur notre approche efficace. C'est en 2017 que RBC a établi que le changement climatique représentait un risque émergent. Depuis, nous tenons la Haute direction et le Conseil d'administration au courant de notre stratégie de gestion des risques liés au climat. En 2020, nous avons recensé les risques environnementaux et sociaux connus et émergents auxquels RBC est exposée, dont les risques liés au climat (voir notre Rapport annuel 2020, p. 60). En tant qu'institution financière mondiale dotée d'un modèle d'affaires diversifié, nous gérons activement une multitude de risques afin de protéger nos activités, et nous avons intégré les facteurs climatiques dans notre cadre d'appétit pour le risque, dans nos méthodes de mesure des risques et dans nos politiques de gestion des risques.

Comme nous l'expliquons ci-dessous, RBC pourrait être exposée aux risques liés au climat que posent l'arrivée de nouvelles exigences réglementaires et juridiques et la perturbation de ses activités, notamment en ce qui a trait aux produits et services offerts à sa clientèle. Tant nos clients que nous pouvons être exposés à des risques de transition – changements technologiques, forces du marché – et à des risques physiques liés au climat. Nous évaluons régulièrement les risques auxquels nous sommes exposés et nous réfléchissons à ceux qui touchent nos clients en considérant les facteurs suivants :

Risque potentiel	Mesures permettant d'atténuer ce risque
Nouvelles exigences réglementaires et juridiques	<ul style="list-style-type: none">• La réglementation, les cadres de référence et les indications sur les changements climatiques qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs évoluent rapidement. Plusieurs banques centrales et organismes de réglementation s'approprient à édicter ou ont déjà établi des règles de gestion des risques financiers et économiques liés au changement climatique. Par exemple, l'Union européenne a publié des règles qui exigent des sociétés financières qu'elles dévoilent comment elles tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les conseils qu'elles prodiguent et dans les décisions de placement qu'elles prennent. Nous suivons donc l'évolution des exigences réglementaires, et nous mettons à jour nos déclarations afin de nous conformer aux règles en vigueur.• Nous évaluons si les clients exerçant leurs activités dans des secteurs considérés comme présentant des risques environnementaux modérés ou élevés, tels ceux à fortes émissions de carbone, ont évalué et quantifié les répercussions de la réglementation en matière de changements climatiques sur leurs activités.
Perturbation des activités et des services offerts aux clients	<ul style="list-style-type: none">• Nous cernons les propriétés que nous louons ou détenons où se déroulent des processus d'affaires ou se trouvent des mécanismes de soutien qui nécessitent un renforcement d'infrastructure afin d'atténuer les risques de perturbation, notamment en raison de phénomènes météorologiques extrêmes. Nous catégorisons ces sites selon notre tolérance au risque que poserait toute interruption des activités, ainsi qu'en fonction de leur emplacement, de leur approvisionnement en énergie, des possibilités d'inondation, de leur stabilité géologique et d'autres facteurs de risque.• Nous prenons des mesures pour atténuer l'effet des changements climatiques et pour nous y adapter par la conception de nos immeubles et par nos décisions en matière d'approvisionnement.• Le cas échéant, nous évaluons l'incidence d'événements climatiques (inondations et ouragans, p. ex.) sur nos activités et sur celles de nos clients.
Produits et services que nous offrons	<ul style="list-style-type: none">• Nous diversifions notre portefeuille de prêts de manière à accroître notre résilience face aux ralentissements économiques et à réduire notre exposition au risque de crédit.• Chaque division opérationnelle doit cerner les occasions et les risques importants liés au climat qui les concernent, et les intégrer à ses processus de gestion du risque. Nous faisons subir à une partie de notre portefeuille divers scénarios climatiques, y compris un scénario d'augmentation des températures de 2 °C, afin de déterminer l'incidence des risques physiques et de transition.• Nous offrons à nos clients des produits, des services et des conseils (services d'échange de droits d'émission de carbone, prise ferme d'obligations vertes, services-conseils sur les technologies propres et l'investissement socialement responsable, et prêt de technologies propres) afin de les aider à gérer les occasions et les risques liés au climat.• RBC GMA intègre les facteurs ESG pertinents dans la gestion de ses placements.• La plateforme RBC Assurances® administre des produits d'assurance de biens et d'assurance risques divers vendus par Aviva Canada Inc. Elle n'est donc pas directement exposée aux risques liés au climat qui sont associés à ces produits. L'ensemble du secteur de l'assurance est exposé aux répercussions des changements climatiques susceptibles de survenir à plus long terme, comme l'augmentation de la température et les ouragans, qui pourraient influencer indirectement sur les résultats de notre secteur Assurances.

Directives de financement

En 2020, RBC a annoncé des engagements et mis à jour ses politiques relativement à certaines activités sensibles. Ainsi, la Banque a mis à jour ses restrictions relatives au financement du développement pétrolier et gazier dans la Réserve faunique nationale de l'Arctique, en Alaska. Ces dispositions s'ajoutent aux nouvelles politiques relatives à l'Arctique et au charbon.

 Le charbon	 L'Arctique	 La Réserve faunique nationale de l'Arctique
<p>RBC ne financera pas les opérations dont le produit servira principalement à la construction d'une centrale au charbon sur un terrain vierge, l'exploitation d'une mine de charbon thermique ou le développement d'un projet d'extraction de charbon en montagne par déplacement de sommet.</p> <p>RBC offrira du financement aux nouveaux clients qui exploitent des mines de charbon thermique ($\leq 60\%$ des recettes) et des centrales électriques au charbon ($\leq 60\%$ de la production, en MWh) si le client peut prouver qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduit son utilisation du charbon (p. ex. par la diversification ou le retrait d'actifs) ; ou • réduit ses émissions de GES ; ou • adopte des technologies à haut rendement et à faibles émissions. <p>RBC soutiendra les clients actuels qui exploitent des mines de charbon thermique ou des centrales électriques au charbon dans leur transition vers des émissions de carbone plus faibles ou vers d'autres technologies qui permettent de réduire les émissions de GES.</p>	<p>RBC reconnaît l'importance naturelle et culturelle de l'écosystème arctique, qui est menacé par un certain nombre de facteurs, dont les changements climatiques. Les conditions difficiles et la fragilité des écosystèmes en font une région particulièrement vulnérable et difficile pour les projets de développement de l'énergie et des ressources. Nous considérons les activités de développement des ressources et de l'énergie dans l'Arctique comme un risque élevé. Les opérations qui soutiennent directement l'exploration ou le développement dans l'Arctique exigent un contrôle diligent approfondi et doivent être approuvées par un comité directorial de surveillance.</p>	<p>La Réserve faunique nationale de l'Arctique, située dans le nord-est de l'Alaska, est la plus grande réserve faunique nationale des États-Unis et abrite certaines des espèces les plus diverses et abondantes de l'Arctique. En raison de son importance et de sa vulnérabilité particulières sur le plan écologique et social, RBC n'offrira pas de financement direct pour un projet ou une opération qui nécessite l'exploration ou l'aménagement de la Réserve.</p>

Pour en savoir plus, consultez nos [Directives de la politique des secteurs et des activités sensibles](#).

L'avenir

Nous continuons de mettre l'accent sur le développement de nos capacités de gestion des risques liés au climat. À court terme, nous nous concentrons sur l'amélioration des éléments suivants :

- **Mesure des risques liés au climat** – À compter de 2021, nous commencerons à créer des outils de mesure des émissions découlant de nos activités de financement. Nous ferons l'analyse prospective de notre exposition aux risques en cherchant continuellement à perfectionner notre utilisation de l'analyse de scénarios grâce au projet pilote de phase III du GIFCC (UNEP FI) et au projet de scénarios climatiques de la Banque du Canada et du BSIF.
- **Intégration des mesures dans la gestion des risques liés au climat** – Nous amorcerons l'élaboration d'une gamme plus complète d'outils, y compris des outils de mesure de notre appétit pour les risques liés au climat et des cibles d'émissions découlant de nos activités de financement. Nous intégrerons progressivement ces mesures dans nos politiques, nos procédures, nos méthodes de gestion des portefeuilles et nos outils de contrôle.





Notre approche des
occasions liées au climat

Détermination des occasions liées au climat

Pour les institutions financières, les occasions liées au climat reposent sur la demande de capital provenant de la clientèle aux fins de décarbonation et de mise en œuvre des stratégies d'entreprise liées au climat ; sur les nouvelles attentes de la clientèle quant aux produits et services offerts ; sur la croissance des nouveaux marchés financiers (ex. : crédits de carbone, obligations durables) ; et sur les innovations dans les domaines de la technologie, des données, de l'analytique et de la conception du milieu de travail qui nous aident à trouver de nouveaux moyens de réduire nos coûts à long terme et de renforcer notre résilience aux risques physiques et de transition liés au climat.

Figure 3 – Aperçu des occasions liées au climat et de leur valeur financière potentielle

 Produits, services et conseils	 Exploitation écoefficiente et résiliente
<p>Soutenir nos clients dans la transition vers une économie à zéro émission nette et déceler de nouvelles avenues de croissance des affaires dans les marchés de la finance durable et de l'investissement responsable.</p>	<p>Réduire nos coûts et notre impact direct sur le changement climatique, et protéger notre entreprise contre les risques physiques et de transition liés au changement climatique.</p>
<ul style="list-style-type: none">• La Global Financial Markets Association estime que pour réaliser les ambitions de l'Accord de Paris, il faudra investir 100 à 150 billions de dollars et plus d'ici 2050, ce qui représente un investissement moyen d'environ 3 à 5 billions de dollars par année à l'échelle mondiale pour décarboner 10 secteurs, dont ceux de la production d'électricité, des produits industriels, du transport et de l'immobilier¹⁶.• Selon le Taskforce on Scaling Voluntary Carbon Markets, pour qu'on atteigne d'ici 2030 le bilan de carbone cible, le marché de la compensation carbone devra être multiplié par 15 ou plus pour soutenir les efforts du gouvernement dans l'atténuation du changement climatique¹⁷.• L'investissement responsable a crû considérablement ; plus de 3 000 investisseurs ont signé les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, ce qui représente plus de 89 billions de dollars d'actifs sous gestion, soit 13 fois plus qu'en 2006¹⁸.	<ul style="list-style-type: none">• Depuis 2005, le Conseil du bâtiment durable du Canada a calculé que Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) Canada a favorisé des économies d'énergie correspondant à la consommation annuelle d'environ 700 000 foyers canadiens et des économies d'eau suffisantes pour remplir près de 15 000 piscines olympiques¹⁹.• Selon une étude mondiale de 2018 sur les tendances en matière de construction écologique, les propriétaires de bâtiment durable affirment que la valeur patrimoniale d'un bâtiment vert est supérieure d'au moins 7 % à celle d'un bâtiment traditionnel²⁰.• En 2020 à l'échelle mondiale, les conventions d'achat d'énergie renouvelable représentaient une demande de 23,7 GW, soit 42 % de plus qu'en 2018²¹.

Fin 2020, la Global Financial Markets Association a publié le rapport « Climate Finance Markets and the Real Economy ». Ce rapport, qui souligne le rôle que le capital va jouer pour faciliter la transition vers une économie à zéro émission nette, évalue à des billions de dollars les occasions potentielles pour le marché financier¹⁷. En nous fondant sur ces perspectives et sur notre compréhension des risques liés au climat, nous avons recensé les occasions potentielles à notre portée ainsi que les secteurs de croissance continue associés aux produits, services et conseils que fournissent nos principales divisions opérationnelles.

Les occasions décrites ci-dessous doivent être soutenues par des politiques gouvernementales, des investissements du secteur public, des innovations technologiques et des tendances de consommation, surtout dans nos principaux marchés que sont le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. Nous devons aussi stimuler et soutenir le développement du marché en appuyant ouvertement les solutions climatiques intelligentes fondées sur le leadership avisé, sur des données probantes, sur la collaboration intersectorielle et sur les produits novateurs.

Figure 4 – Aperçu des occasions liées au climat, par division opérationnelle

Division opérationnelle	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Marchés des capitaux	Gestion de patrimoine
Résultat net d'exploitation ²² (% du total, millions de \$)	44,5 % (5 087 \$)	24,3 % (2 776 \$)	18,8 % (2 155 \$)
Occasions potentielles et secteurs de croissance continue ²³	<p>Finance durable</p> <ul style="list-style-type: none"> Financement de véhicules à faibles émissions – particuliers et entreprises Conseils et prêts pour soutenir l'expansion des entreprises vertes Financement de projets d'amélioration du rendement énergétique Solutions numériques permettant aux clients de mesurer et de compenser leurs émissions de carbone 	<p>Finance durable</p> <ul style="list-style-type: none"> Prêts et obligations verts ou liés au développement durable, et financement transitoire Financement d'infrastructures publiques aux fins d'adaptation et de lutte au changement climatique Solutions de placement structurées qui tiennent compte des facteurs climatiques Conseils et solutions de mobilisation de fonds liés au climat – appels publics à l'épargne, placements privés, contrôle diligent lors d'investissements en capital, de fusions ou d'acquisitions Opérations sur marchandises environnementales 	<p>Investissement responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères ESG pleinement intégrés dont le changement climatique, dans la gestion des placements de RBC GMA Poursuite de la gérance active de RBC GMA en matière d'adaptation et de lutte au changement climatique au moyen de l'engagement et du vote par procuration Intégration accrue des facteurs ESG, dont le changement climatique, dans les recommandations de placement Conseils et stratégies de placement fondés sur l'analyse des données climatiques (empreinte carbone, scénarios climatiques) Solutions et rapports axés sur le client et tenant compte du changement climatique

Gestion des occasions liées au climat

Produits, services et conseils

Finance durable⁷

Nous croyons que la finance durable présente une occasion de croissance pour notre entreprise et pour nos clients. En février 2021, RBC Marchés des Capitaux a tenu sa première conférence mondiale sur l'environnement, la société et la gouvernance (ESG), qui a réuni plus de 1 600 entreprises clientes, clients investisseurs et administrations publiques clientes, ainsi que des employés de RBC provenant des quatre coins du monde, pour débattre des façons de tirer un avantage concurrentiel de la durabilité. En 2019, nous nous sommes engagés à fournir 100 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025, et nous avons atteint notre objectif en seulement deux ans. Ces capitaux soutiendront des entreprises et des projets largement considérés comme favorisant une économie durable à zéro émission nette. Notre objectif de financement durable et le soutien que nous apportons à nos clients dans la transition vers une économie à zéro émission nette sont deux importants piliers de notre stratégie relative au changement climatique exposée dans la Stratégie climatique RBC.

Dans le cadre de cette stratégie, RBC Marchés des Capitaux a intégré les facteurs ESG dans sa principale plateforme. Le groupe Finance durable collabore avec des partenaires des groupes Marchés mondiaux et Services de banque d'investissement afin de fournir à nos clients des conseils et des solutions qui ont une incidence positive sur le monde. Pour les années à venir, notre priorité demeure de soutenir nos clients dans la transition vers une économie inclusive à zéro émission nette. Afin d'adopter des mesures efficaces, nous avons revu notre objectif de financement durable, le faisant passer de 100 milliards de dollars à 500 milliards de dollars d'ici 2025.

Nous continuerons d'offrir à nos clients des conseils et des solutions qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs en matière de durabilité tout en ayant une incidence positive sur la planète. Nous restons déterminés à collaborer avec l'industrie, le gouvernement, les institutions financières, la société civile et le milieu universitaire, afin de promouvoir le suivi et la mesure continus des activités liées à la finance durable, et d'améliorer nos méthodes au besoin pour qu'elles reflètent les meilleures pratiques à l'échelle mondiale.

Marché des obligations durables

Notre performance sur le marché des obligations durables repose sur notre soutien de longue date à la croissance du marché des obligations vertes. En 2020, RBC Marchés des Capitaux était le plus important courtier en obligations vertes. Au Canada, le groupe possède la plus grande part de marché des obligations vertes du secteur public²⁴. RBC Marchés des Capitaux est également active sur le marché mondial des obligations vertes, effectuant des opérations dans de nombreuses devises et sur le marché américain du financement municipal. Depuis 2014, RBC Marchés des Capitaux tient à Toronto un colloque annuel sur les obligations vertes. En 2020, ce colloque a été élargi afin de refléter la croissance du marché des obligations durables.

Par l'émission d'obligations durables, RBC voit aussi l'occasion de diversifier sa clientèle d'investisseurs et de favoriser le développement de ce marché. En 2020, nous avons publié le Cadre des obligations durables RBC en vertu duquel la Banque peut émettre des obligations vertes, sociales ou durables. Nous avons aussi publié notre premier Rapport sur les obligations vertes RBC afin de fournir des renseignements sur l'affectation du produit de nos premières obligations vertes (avril 2019) à un portefeuille d'obligations vertes admissibles.

L'émergence du financement transitoire s'avère une occasion d'investir dans des entreprises dont les émissions de carbone sont élevées et qui ont, par conséquent, besoin de financement pour réduire considérablement leurs émissions de GES afin de respecter l'Accord de Paris. Nous collaborons avec l'Association canadienne de normalisation et avec un groupe formé des banques, des fonds de pension et des compagnies d'assurances les plus importants du Canada, afin d'élaborer une taxonomie appropriée pour une économie axée sur les ressources naturelles, comme celle du Canada.

Financement du secteur public

Des investissements dans les infrastructures – expansion du réseau de bornes pour véhicules électriques ; investissements accrus dans le transport en commun et dans l'adaptation des routes et des bâtiments au risque plus élevé d'inondations, d'incendies et de hausse du niveau des océans – sont nécessaires dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

Pour en savoir plus

[Groupe Finance durable de RBC Marchés des Capitaux](#)

[Plateforme ESG de RBC Marchés des Capitaux](#)

[Engagement en matière de finance durable](#)

[Cadre des obligations durables RBC](#)

Investissements basés sur l'équité fiscale dans le secteur des énergies renouvelables

Notre groupe Investissements dans la collectivité fournit des capitaux destinés à des projets d'énergie renouvelable qui sont admissibles à des programmes de crédit d'impôt aux États-Unis. En structurant des programmes de crédit d'impôt avantageux pour les investisseurs, le groupe Investissements dans la collectivité stimule entre autres la réalisation de projets d'énergie solaire et éolienne.

Opérations sur marchandises environnementales

RBC reconnaît le rôle important des approches fondées sur le marché pour réduire les émissions de GES. Par l'entremise de son Bureau des marchandises environnementales, établi en 2008, elle a été la première banque canadienne à participer aux marchés du carbone. RBC demeure active sur les marchés nord-américain et européen du carbone. Au cours de l'exercice 2020, elle a négocié des crédits équivalant à plus de 665 millions de tonnes de CO₂, ce qui représente une croissance de 20 % par rapport à l'exercice précédent. À ce jour, RBC a négocié plus de trois milliards de tonnes de compensations et de droits d'émission divers.

Autres occasions

Les occasions se multiplient de soutenir nos clients des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans la transition vers une économie à zéro émission nette. En voici quelques exemples :

- **Véhicules à faibles émissions** – RBC entretient de solides partenariats avec les fabricants d'automobiles afin de leur fournir des solutions de financement intéressantes sur les véhicules hybrides et électriques. En 2019, nous avons lancé le Programme de financement de véhicule à énergie propre RBC afin de soutenir davantage nos clients qui souhaitent acheter un véhicule sans émissions ou à faibles émissions. Depuis l'exercice 2018, le marché du financement des véhicules hybrides et électriques a connu une croissance de 82 % (10 % d'une année sur l'autre).
- **Conseils et solutions de crédit dans le domaine des technologies propres** – RBC est l'une des rares institutions financières canadiennes à avoir adopté des pratiques nationales en matière de technologies propres par l'entremise du groupe Technologie et innovation bancaires. Pour soutenir la croissance de ce secteur, nous collaborons avec de nombreux partenaires, dont [MaRS](#) et le [forum GLOBE](#), en vue de cerner et de surmonter les obstacles à la commercialisation.
- **Financement de l'amélioration du rendement énergétique** – À mesure que les gouvernements introduisent de nouvelles politiques et de nouveaux programmes visant l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux, l'occasion se présente d'offrir des conseils et des solutions de crédit correspondants.

Investissement responsable

Notre engagement à intégrer les facteurs ESG pertinents dans toutes nos activités de placement touche l'ensemble de RBC Gestion de patrimoine²⁵, y compris RBC GMA.

Secteurs d'activité de Gestion de patrimoine

En 2020, l'investissement responsable est devenu une préoccupation majeure pour Gestion de patrimoine, en particulier dans trois domaines :

- **Leadership avisé et éducation** – Gestion de patrimoine a publié plusieurs articles et infolettres afin de renseigner ses conseillers et ses clients sur l'investissement responsable. La compréhension des diverses formes d'investissement responsable et de leur intégration dans un portefeuille sont des éléments clés de tout entretien avec un conseiller.
- **Solutions gérées** – En 2018, RBC Gestion de patrimoine – Royaume-Uni a lancé le premier portefeuille ESG avec pouvoir discrétionnaire (RBC Global ESG Solution Suite). En 2019, RBC Gestion de patrimoine – États-Unis a lancé les portefeuilles ESG sélect RBC. En 2020, RBC Gestion de patrimoine – États-Unis a pris le temps de parfaire et de développer sa gamme de solutions d'investissement responsable. De son côté, Gestion de patrimoine – Canada a lancé le Portefeuille mondial équilibré d'actifs multiples ESG.
- **Prise en compte des facteurs ESG dans les portefeuilles d'actions** – Les Services-conseils sur les portefeuilles d'actions effectuent des recherches sur la composition des portefeuilles d'actions. Début 2020, ils ont commencé à officiellement prendre en compte les facteurs ESG dans la composition de ces portefeuilles. Il s'agit d'un pas important dans l'intégration des facteurs ESG. Les Services-conseils sur les portefeuilles d'actions tiennent désormais compte des facteurs ESG quand ils effectuent des placements, et ils comptent intégrer davantage ces facteurs à l'avenir.

RBC Gestion mondiale d'actifs

À titre de gestionnaire d'actifs et de fiduciaire des avoirs de ses clients, RBC GMA doit examiner tous les facteurs pertinents susceptibles d'influer sur les rendements corrigés du risque de ses placements. Conscients de notre obligation fiduciaire, nous croyons pouvoir améliorer le rendement à long terme ajusté au risque de nos portefeuilles en tenant compte des facteurs ESG dans nos décisions de placement. Les changements climatiques comptent parmi ces facteurs.

RBC GMA se préoccupe depuis longtemps de l'investissement responsable, notamment au regard du changement climatique. En 2020, nous avons entrepris d'officialiser notre approche stratégique. Notre approche d'investissement responsable repose sur les trois piliers suivants, qui orientent nos engagements et nos actions en matière de gestion des risques et des occasions liés au climat.

- **Critères ESG pleinement intégrés** – Dans leurs décisions, toutes les équipes de placement intègrent les risques et les occasions liés au climat.
- **Gérance active** – Nous communiquons notre point de vue lors des votes par procuration ; nous dialoguons avec les émetteurs et les organismes de réglementation ; et nous collaborons avec d'autres investisseurs aux vues similaires.
- **Solutions et rapports axés sur le client** – Nous concevons nos solutions en fonction des demandes de nos clients, et nous publions de l'information transparente et pertinente.

En 2020, RBC GMA a entrepris de nombreuses activités dans le cadre de son engagement à lutter contre le changement climatique. Ainsi :

- Nous avons continué de calculer l'empreinte carbone d'un bon nombre de nos stratégies de placement.
- Nous avons réalisé une analyse de scénarios climatiques pour déterminer la valeur en risque climatique, en fonction de la hausse de température prévue, pour nombre de nos stratégies de placement en actions et en titres à revenu fixe.
- Nous avons évalué les risques et les occasions de transition sur les plans opérationnel et stratégique. Nous avons entre autres considéré les risques opérationnels, de production et de délaissement des actifs ; les revenus que peuvent générer les technologies carboneutres ; les cibles d'émissions de GES ; et la supervision par la direction de notre stratégie environnementale, de notre gestion des risques liés à une économie à zéro émission nette et des renseignements que nous fournissons.
- Nous avons communiqué notre point de vue au moyen de votes par procuration réfléchis, et nous avons fourni le bilan des votes de RBC GMA dans notre [Rapport semestriel 2020 sur la gouvernance et l'investissement responsable](#) et notre [Rapport annuel 2020 sur la gouvernance et l'investissement responsable](#).
- Nous avons engagé le dialogue sur les enjeux climatiques avec les émetteurs et les organismes de réglementation, soit directement, soit par l'entremise d'autres investisseurs aux vues similaires. En 2020, RBC GMA est devenue signataire de Climate Action 100+, une initiative dirigée par les investisseurs, qui invite les plus grands émetteurs de GES du monde à réduire leurs émissions, à renforcer la gouvernance liée au changement climatique et à mieux informer les investisseurs sur la gestion des enjeux climatiques.
- Nous avons fourni des produits et des solutions de placements répondant aux objectifs de nos clients qui sont liés au climat. Nous avons entre autres proposé à certains clients institutionnels des stratégies Impact et des stratégies sans combustibles fossiles, et nous avons fourni à d'autres clients des rapports sur mesure sur les paramètres liés au climat.
- Nous avons publié notre premier [Rapport GIFCC – RBC GMA 2020](#).

Pour en savoir plus

[Approche de RBC GMA en matière d'investissement responsable](#)

[Approche de RBC GMA par rapport au changement climatique](#)

[Rapport GIFCC – RBC GMA 2020](#)

Efficiencia et résilience dans la conduite de nos activités

Outre celles qui concernent nos divisions opérationnelles, certaines occasions sont liées à nos activités à l'échelle mondiale : investissement dans des bâtiments verts, efficacité énergétique et énergie renouvelable. La réduction des émissions de carbone et de la consommation d'énergie constitue un volet fondamental de tout programme environnemental d'entreprise et fait partie des attentes à l'égard de toute organisation qui prend des mesures de lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi, en 2017, RBC s'est engagée à devenir une entreprise carbonneutre et à atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de ses activités mondiales. Pour ce faire, nous avons en place des programmes de réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans notre réseau de propriétés et notre infrastructure de technologie de l'information (TI), et nous achetons des crédits d'énergie renouvelable et des titres compensatoires en carbone de grande qualité pour les émissions que nous ne pouvons éliminer. La figure 5 ci-contre illustre notre stratégie pour atteindre un bilan de zéro émission nette découlant de nos activités. Nous nous concentrons prioritairement sur l'efficacité opérationnelle et sur le recours croissant à l'énergie renouvelable (approvisionnement et production). En accroissant notre approvisionnement en électricité renouvelable et en améliorant notre efficacité opérationnelle, nous visons à dépendre de moins en moins de la compensation carbone, mais nous comprenons la nécessité de cet outil à court terme pour permettre des activités telles que le chauffage et les déplacements d'affaires.

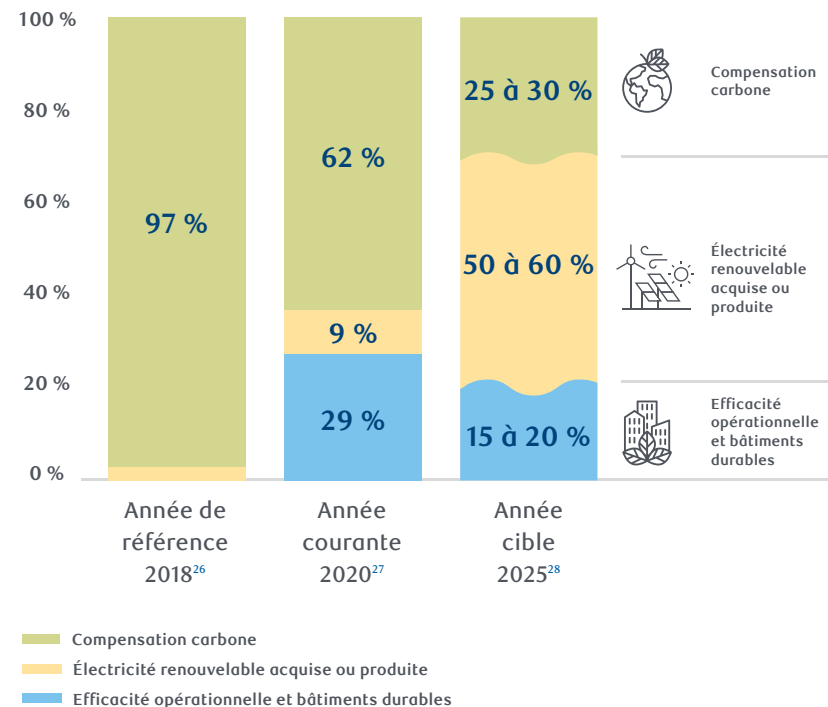
Depuis plus de 10 ans, nous cherchons à réduire les émissions associées à nos activités, et nous continuons de réaliser des progrès en ce sens. En 2020, nos émissions de GES ont baissé de 36 % par rapport à l'année de référence 2018 (voir la figure 6, p. 28), en partie en raison des effets de la pandémie de COVID-19, mais aussi grâce à notre efficacité opérationnelle, à la construction de bâtiments durables et à une hausse de 3 %, depuis 2018, de notre approvisionnement en électricité provenant de sources renouvelables et non émettrices de GES (voir la figure 7 en p. 28).

Les progrès que nous avons réalisés en 2020 peuvent être attribués à de nombreux facteurs :

- À l'échelle mondiale, les réseaux d'électricité poursuivent leur décarbonation (baisse des émissions découlant de la consommation d'électricité dans les principaux marchés).
- Nous avons acheté des crédits d'énergie renouvelable dans les régions où notre électricité provient de sources dont les émissions de carbone sont élevées.
- Nous avons entrepris de nouveaux projets d'efficacité énergétique et d'utilisation de l'Internet des objets.
- Nous avons transféré notre personnel de Londres et celui de la Direction de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique dans de nouveaux bureaux à haute efficacité énergétique, à Londres (Royaume-Uni).

En raison des effets de la pandémie de COVID-19, nos émissions de GES attribuables aux déplacements d'affaires ont chuté de plus de 60 % en 2020. La baisse de la valeur absolue de nos émissions de GES s'explique par une combinaison de facteurs, dont le taux d'occupation plus bas de nos espaces de bureau en raison du confinement, notre programme continu d'efficacité opérationnelle, notre recours accru à l'énergie renouvelable dans nos activités, et la décarbonation continue du réseau électrique mondial.

Figure 5 – Notre stratégie pour atteindre un bilan de zéro émission nette découlant de nos activités



En 2020, RBC s’est fixé deux autres objectifs : d’ici 2025 (par rapport à l’année de référence 2018), réduire de 70 % la valeur absolue de ses émissions de GES et faire en sorte que 100 % de son approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES. Afin de favoriser l’atteinte de ces objectifs, RBC a conclu une convention d’achat d’énergie renouvelable à long terme – une première pour une institution financière canadienne – avec BluEarth Renewables. Cette convention appuie directement la construction de deux nouvelles centrales solaires en Alberta. On prévoit que ces centrales solaires créeront plus de 300 emplois dans la construction et qu’elles injecteront 70 millions de dollars dans l’économie de l’Alberta. Ensemble, elles devraient fournir annuellement environ 80 000 MWh d’énergie renouvelable au réseau de distribution d’électricité de l’Alberta, soit assez pour alimenter plus de 6 400 maisons durant un an. Une fois construites, en 2021, elles figureront au nombre des centrales solaires les plus imposantes au pays et les crédits d’énergie renouvelable découlant de ce projet permettront à RBC de réduire ses émissions au cours des prochaines années.

En 2021, nous avons acheté des unités de réduction certifiée des émissions reconnues par les Nations Unies correspondant à 98 217 tonnes de CO₂, ce qui nous a permis de compenser toutes les émissions déclarées (champs d’application 1, 2 et 3)³ pour l’exercice 2020. L’acquisition de titres compensatoires en carbone nous permet à la fois d’atteindre la carboneutralité dans nos activités et de favoriser le développement du marché de la compensation carbone volontaire.

Figure 6 – Bilan de nos émissions de GES (champs d’application 1, 2 et 3)⁶

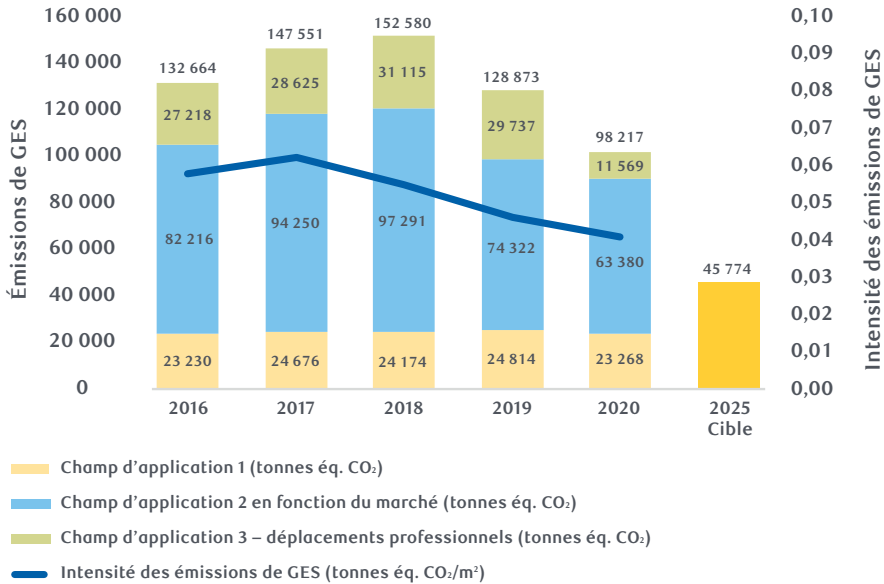
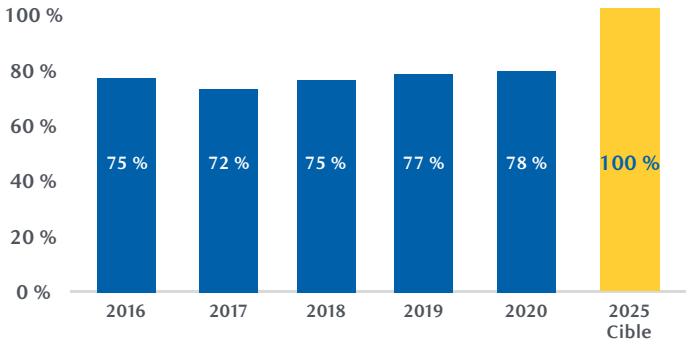


Figure 7 – Pourcentage d’électricité provenant de sources renouvelables et non émettrices de GES



Suivi et évaluation de nos progrès

RBC est soucieuse de transparence. Depuis 2003, nous divulguons chaque année notre performance en regard de nos principaux paramètres et objectifs de rendement en matière d'environnement. Ces données portent notamment sur les émissions de GES, la consommation d'énergie, les bâtiments écologiques, les produits et services qui appuient nos clients dans la transition vers une économie à zéro émission nette, l'investissement socialement responsable et la gestion des risques environnementaux et sociaux. La présente section donne un aperçu de notre performance à l'égard des principaux paramètres que nous utilisons pour évaluer les occasions et les risques liés au climat.

Paramètre	Cible	Document d'information	Document de déclaration
Exploitation			
Carboneutralité	Atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de nos activités mondiales	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2020, p. 62, et Rapport TCFD (GIFCC) 2020, p. 28
Émissions de GES	Réduire nos émissions de GES de 70 % d'ici 2025	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2020, p. 62, et Rapport TCFD (GIFCC) 2020, p. 28
Énergie renouvelable	Faire en sorte que, d'ici 2025, 100 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2020, p. 62, et Rapport TCFD (GIFCC) 2020, p. 28
Financement et placements			
Exposition au risque de crédit par portefeuille, secteur et secteur géographique	Sans objet	Recommandations finales du GIFCC	Rapport annuel 2020, p. 73
Part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit	Sans objet	Recommandations finales du GIFCC	Rapport TCFD (GIFCC) 2020, p. 17
Prêts à des clients producteurs d'énergie, par source d'énergie	Sans objet	Recommandations finales du GIFCC	Rapport TCFD (GIFCC) 2020, p. 17
Valeur totale du financement durable octroyé	Fournir 500 G\$ d'ici 2025	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2020, p. 48
Valeur totale des actifs d'ISR sous gestion des sociétés membres de RBC	Sans objet	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2020, p. 44
Valeur totale des actifs sous gestion de RBC GMA qui intègrent les facteurs ESG pertinents	Sans objet	Approche de RBC GMA en matière d'investissement responsable	Rapport de performance ESG 2020, p. 44
Collectivité			
Soutien aux universités et aux organismes de bienfaisance qui mettent au point des solutions technologiques aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux qui en découlent au moyen du programme Techno nature RBC	Financement annuel pouvant atteindre 10 M\$	Stratégie climatique RBC	Rapport de performance ESG 2020, p. 65

Annexe : Gestion des risques liés au climat – RBC Europe Limited

En 2020, la Commission de réglementation prudentielle de la Banque d'Angleterre a imposé à toutes les institutions financières d'intégrer la gestion des risques liés au climat dans leurs activités d'ici la fin de 2021. Le Climate Financial Risk Forum (CFRF) – créé conjointement par la Commission de réglementation prudentielle et la Financial Conduct Authority (FCA) – a publié un guide, rédigé par le secteur pour le secteur, afin d'aider les entreprises à gérer les risques financiers liés au climat. Afin de respecter l'échéance de la Commission de réglementation prudentielle, on s'est servi du guide du CFRF comme base de rédaction de la « U.K. climate risk project roadmap » (feuille de route du Royaume-Uni pour la gestion des risques liés au climat). Cette feuille de route est constituée de quatre piliers : Gouvernance, Gestion des risques, Analyse de scénarios et Communication de renseignements

Gouvernance

Le Comité de gestion du risque du Conseil d'administration de RBC Europe Limited (U.K. Risk Committee) a reçu de la direction une présentation et une formation sur les enjeux liés au climat, ce qui a donné lieu à l'ajout de responsabilités de gouvernance, tant pour le Conseil d'administration que pour la direction de RBC Europe Limited :

- **U. K. Risk Committee** – Le Conseil d'administration de RBC Europe Limited reçoit des mises à jour trimestrielles sur les développements liés au climat.
- **U.K. Climate Risk Steering Committee** (comité directeur sur la gestion des risques liés au climat) – Se réunit mensuellement pour discuter des développements liés au climat et pour orienter la direction à ce chapitre. Ce comité comprend des dirigeants de la GRG et des chefs régionaux de la gestion du risque.
- **U.K. Senior Management Function (SMF)** (service général de la Haute direction) – Le chef de la gestion du risque – Europe est responsable de la gestion des risques liés au climat au sein de RBC Europe Limited.
- **U.K. Climate Working Group** (groupe de travail sur le climat) – Se réunit mensuellement avec les chefs régionaux de gestion des risques, les collègues de la GRG et les représentants d'autres services généraux afin de conjointement répondre aux attentes de la Commission de réglementation prudentielle quant à l'intégration des risques liés au climat dans la gestion des activités, et de faire rapport au SMF et au U.K. Climate Risk Steering Committee.

Gestion du risque

L'appétit pour le risque fait partie intégrante de notre gestion des risques. En 2020, RBC a adopté un énoncé sur l'appétit pour le risque environnemental (y compris climatique) et social, et RBC Europe Limited a adopté un paramètre de mesure de l'appétit pour le risque qui permet de calculer le pourcentage d'exposition au risque de crédit pour les secteurs sensibles au climat au sein de son portefeuille de prêts. Aux fins d'évaluation de l'appétit pour le risque de RBC Europe Limited, ce paramètre est contrôlé mensuellement et communiqué chaque trimestre à la Haute direction.

Analyse de scénarios

RBC Europe Limited s'appuie actuellement sur l'analyse de scénarios que RBC a effectuée dans le cadre du projet réalisé en collaboration avec les Nations Unies en 2018 et 2019. Vous trouverez une description de ce projet à la page 13. D'ici la fin de 2021, l'analyse de scénarios aux fins d'évaluation des risques physiques et de transition sera intégrée dans la stratégie de gestion des risques de RBC Europe Limited.

Scénarios d'analyse des risques de transition

RBC Europe Limited évalue son exposition aux principaux risques de transition au moyen d'une analyse de scénarios. RBC Europe Limited utilise la méthodologie « Transition Check », conçue par Oliver Wyman et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI), pour l'analyse des scénarios de transition à long terme. Ses scénarios portent sur des réchauffements de 1,5 °C à 4 °C, ce qui permet d'étudier un large éventail de risques et d'occasions. Pour l'analyse à plus court terme de son exposition aux risques de transition, RBC Europe Limited a élaboré un scénario de marché basé sur une crise énergétique provoquée par la transition. D'autres scénarios de court terme sont actuellement à l'étude.

Scénarios d'analyse des risques physiques

RBC Europe Limited développe la méthode élaborée en 2018 par RBC afin de pouvoir déterminer l'exposition du marché immobilier aux risques physiques, à commencer par les propriétés de RBC Europe Limited et de certains groupes de clients. Cette méthode s'appuie sur les capacités internes d'évaluation de paramètres du crédit tels que le ratio d'emprunt et les pertes prévues sur prêts, et sur des scénarios où les risques physiques sont plus ou moins élevés.

Communication de renseignements

RBC Europe Limited s'est engagée à communiquer ses progrès relativement à l'intégration des risques liés au climat dans ses activités. C'est ce qu'elle a fait dans le Rapport TCFD (GIFCC) 2020 de RBC, dans ses Comptes annuels 2020, dans son Évaluation interne de l'adéquation des fonds propres 2020, et dans sa Communication financière du troisième pilier de l'Accord de Bâle III – 2020.

Notes en fin de texte

¹ C'est dans son Rapport annuel 2017 que RBC a pour la première fois déclaré que le changement climatique représentait un risque émergent. Les risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés au climat, sont désormais désignés comme des risques émergents majeurs (voir notre Rapport annuel 2020, p. 60). La façon dont RBC intègre la mesure, la gestion et le suivi des risques liés au climat dans son cadre de gestion du risque est en continu développement.

² À titre de signataire du Carbon Disclosure Project, RBC publie des données pluriannuelles sur les émissions de GES absolues et selon l'intensité (champ d'application 1 et champ d'application 2) calculées conformément au Protocole des gaz à effet de serre. Le Protocole des gaz à effet de serre classifie les émissions de GES d'une entreprise selon trois champs d'application. Les émissions – champ d'application 1 sont les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise. Les émissions – champ d'application 2 sont les émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée, moins les crédits liés à l'énergie renouvelable achetée. Le champ d'application 3 englobe les émissions indirectes découlant des déplacements d'affaires.

³ RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des entités distinctes, mais affiliées de RBC.

⁴ Pour en savoir plus, veuillez consulter la [Stratégie climatique RBC](#).

⁵ Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Déclaration de principe et divulgation sur les changements climatiques](#) et la [Stratégie climatique RBC](#).

⁶ Notre cible de réduction des émissions de GES correspond à une réduction de 70 % par rapport à nos émissions de GES (champs d'application 1, 2 et 3) déclarées pour l'exercice 2018, moins les crédits liés à l'énergie renouvelable achetée. Cible déterminée par la méthodologie scientifique établie pour les propriétés immobilières et les immeubles de bureaux.

⁷ Pour en savoir plus sur les catégories environnementales et sociales admissibles, veuillez consulter le document [Engagement de finance durable](#).

⁸ Pour en savoir plus, allez à [Techno nature RBC](#).

⁹ Notre portefeuille de financement sur valeur nette immobilière comprend des prêts hypothécaires résidentiels, assurés ou non, et des marges de crédit sur valeur nette de particuliers.

¹⁰ Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Rapport TCFD \(GIFCC\) 2020 de RBC GMA](#).

¹¹ Le risque physique comprend les risques chroniques et les risques ponctuels. Les risques chroniques correspondent à l'évolution à long terme des modèles climatiques (hausse de températures, accroissement des précipitations), et les risques ponctuels correspondent aux phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes plus intenses et plus fréquentes).

¹² Les données sont tirées du tableau relatif à l'exposition au risque de crédit par portefeuille, secteur et secteur géographique pour l'exercice terminé le 31 octobre 2020, qui apparaît dans notre Rapport annuel 2020. Les données présentent l'exposition au risque de crédit en cas de défaut conformément aux catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. La classification de nos secteurs correspond à notre vision du risque de crédit par industrie. Ces données représentent notre exposition totale au risque de crédit, figurant au bilan ou non, pour chaque secteur au 31 octobre 2020. Elles ne comprennent pas le risque de contrepartie. Il est impossible de déterminer la part d'exposition au risque de crédit de chaque secteur et sa sensibilité relative aux facteurs de risque liés au climat, et cette part pourrait varier en fonction de plusieurs facteurs comme l'emplacement géographique.

¹³ Les facteurs de risque liés au climat sont définis aux pages 5 et 6 du document *Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures, Final Report*, de juin 2017 (en anglais seulement). Notre évaluation de la sensibilité relative de chaque secteur aux facteurs de risque de transition et de risque physique énoncée dans les tableaux 1 et 2 se base notamment sur des publications de tiers, sur des échanges avec des experts externes et sur notre participation aux activités de groupes de travail sectoriels, notamment le groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques de l'Association des banquiers canadiens et celui créé en 2018 dans le cadre d'un projet pilote de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

¹⁴ Selon la définition recommandée par le GIFCC, les actifs liés au carbone sont les actifs liés aux secteurs de l'énergie et des services publics en vertu de la Global Industry Classification Standard (GICS), à l'exception des services publics dans le domaine de l'eau ainsi que des industries de production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable. Nous avons par conséquent inclus les emprunteurs des secteurs Services publics, Pétrole et gaz et Mines et métaux (charbon seulement) et exclu les sources renouvelables, qui figurent dans nos portefeuilles Services publics. Ce graphique représente, en pourcentage, la part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit.

¹⁵ Les données sur les prêts représentent notre exposition au risque de crédit selon les montants figurant au bilan ou non (portion inutilisée et autre). La production d'énergie constitue un sous-secteur du secteur Services publics. Elle comprend les emprunteurs qui produisent de l'énergie et exclut ceux qui se consacrent exclusivement au transport et à la distribution ou qui ne produisent pas de l'énergie. Les valeurs sont calculées par client, en appliquant à notre exposition au risque de crédit en lien avec ce dernier les dernières données publiques sur les sources d'énergie (exprimées en pourcentage de MWh). Données au 31 octobre 2020.

¹⁶ [Global Financial Markets Association \(2020\), Climate Finance Markets and the Real Economy, p. 40.](#)

¹⁷ [Taskforce on Scaling Voluntary Carbon Markets \(2020\), p. 8.](#)

¹⁸ [Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies \(2020\).](#)

¹⁹ [Conseil du bâtiment durable du Canada.](#)

²⁰ [Green Building Council, Dodge Data & Analytics \(2018\) World Green Building Trends Market Report 2018.](#)

²¹ [BloombergNEF \(2021\).](#)

²² Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

²³ Dans certains cas, ces occasions ont déjà été saisies par nos diverses divisions opérationnelles ; dans certains autres cas, toutefois, nous continuons d'évaluer la stratégie à adopter selon la division.

²⁴ Source : analyse basée sur les données de Bloomberg pour l'année civile 2020.

²⁵ RBC Gestion de patrimoine comprend les sociétés affiliées suivantes : RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), RBC Placements en Direct Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc., Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc., Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal, qui sont des entités distinctes, mais affiliées de RBC.

²⁶ Aucune amélioration de l'efficacité opérationnelle n'apparaît ici puisque 2018 est l'année de référence servant à déterminer l'efficacité opérationnelle des années suivantes.

²⁷ L'efficacité opérationnelle de RBC en 2020 est en partie attribuable aux incidences de la pandémie de COVID-19 et à l'adoption du télétravail.

²⁸ Nous continuons d'évaluer notre stratégie pour atteindre un bilan de zéro émission nette découlant de nos activités.



Commentaires

Le présent rapport est destiné à toutes les parties prenantes de la Banque Royale du Canada et de ses filiales. N'hésitez pas à nous envoyer vos questions, vos commentaires et vos suggestions à corporatecitizenship@rbc.com.

